

# MASTER 2 DROIT DES AFFAIRES

## MENTION DROIT DES AFFAIRES

### OBJECTIFS

Le Master 2 Droit des affaires est, depuis plus de quarante ans, l'une des formations d'excellence de l'Université de Paris 1 Panthéon- Sorbonne (Ecole de Droit de la Sorbonne).

L'opposition entre théorie et pratique étant, depuis longtemps, largement dépassée, car il n'y a guère de tête bien faite qui ne soit aussi bien pleine, le M2 Droit des affaires associe aujourd'hui un enseignement académique de haut niveau à un enseignement pratique de très bonne qualité dans le domaine du droit des sociétés, du droit de la concurrence et de la distribution, du droit des entreprises en difficultés, du droit civil des affaires et des relations financières de l'entreprise avec ses partenaires (banques, actionnaires ou fonds d'investissement).

Ouvrant les fenêtres qui s'imposent vers le droit pénal des affaires, le droit de la propriété intellectuelle ou les opérations transfrontalières des entreprises, il offre aux étudiants, au prix d'un travail soutenu, la possibilité de devenir des juristes hautement spécialisés et/ou généralistes dans les plus prestigieux cabinets d'avocats, les directions juridiques d'entreprises, sans exclure pour autant l'accès aux carrières universitaires

Fondé sur une approche transversale du Droit des affaires, ce Master a vocation à délivrer aux étudiants des connaissances globales mais approfondies. L'assimilation de ces connaissances aux côtés des plus éminents professeurs de l'université Paris 1 forment les étudiants à saisir les enjeux et évolutions d'un domaine aussi vivant et dynamique que le droit des affaires et à exercer leur esprit critique.

L'équipe dirigée par les professeurs Menjucq et Poracchia est en effet composée des esprits les plus acérés dans leurs domaines respectifs, mêlant professeurs et praticiens, afin de permettre aux étudiants du Master d'être à la pointe de la réflexion juridique et au fait des évolutions de la pratique.

### PROFIL REQUIS

Ce Master s'adresse à des étudiants ayant un excellent niveau en droit s'illustrant de préférence par des mentions au cours de leur cursus universitaire. Une attention particulière sera portée aux résultats dans les matières de droit des

affaires. En effet, ces matières doivent être bien assimilées par l'étudiant pour lui permettre de porter le regard critique nécessaire à la rédaction d'un mémoire et de participer de manière active aux séminaires.

Les parcours variés comportant non seulement des études de droit solide et une expérience à l'international, en école de commerce ou IEP sont aussi très appréciés. Enfin, les expériences professionnelles juridiques en cabinet ou en entreprise seront valorisées.

### PRINCIPAUX DEBOUCHES

Les diplômés peuvent travailler dans des cabinets d'avocats spécialisés en droit des affaires, en droit commercial, en droit fiscal, en droit des sociétés, en droit de la concurrence, etc. Ces cabinets peuvent être de tailles variées, allant de cabinets internationaux à des structures locales ou spécialisées. Les diplômés peuvent également travailler au sein de l'entreprise (grandes entreprises, start up, fonds d'investissement...) où diverses fonctions peuvent leur être ouvertes : juriste, compliance officier, directeur juridique... Ils peuvent également s'orienter vers l'université et devenir enseignant chercheur.

### CANDIDATURE

Date et dépôt des candidatures :

Vœux de poursuite en M2 (étudiants de P1) :

**Du 23 mars au 30 avril 2026**

<https://voeuxm2.univ-paris1.fr/>

Candidature en M2 (étudiants hors P1 et hors mention droit des affaires) :

**Du 30 avril au 19 mai 2026**

Procédure dématérialisée : Ecandidat

<https://droit.pantheonsorbonne.fr/pole-formations/departement-masters-droit-prive/candidature>

### RESPONSABLE DE LA FORMATION

**Didier PORACCHIA & Michel MENJUCQ**  
Professeurs des Universités

12, place du Panthéon  
Bureau 415 & 416  
75005 Paris

[scolM2prive@univ-paris1.fr](mailto:scolM2prive@univ-paris1.fr)

Tél : +33 1 89 68 48 36/ 48 35/ 48 34

## M2 Droit des affaires

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire encadré		Evaluation	
		CM	TD	Coef.	ECTS
<b>Semestre 3</b>					
<b>UE 1 :</b>				18	22
Cours obligatoire	<i>Droit des pratiques anticoncurrentielles (cours)</i>	15		3	4
Cours obligatoire	<i>Droit des groupements (cours)</i>	15		3	4
Séminaire obligatoire	<i>Droit des groupements (séminaire)</i>	12		2	2
Cours obligatoire	<i>Droit civil des affaires (cours)</i>	15		3	4
Séminaire obligatoire	<i>Droit civil des affaires (séminaire)</i>	12		2	2
Cours obligatoire	<i>Droit bancaire et financier (cours)</i>	15		3	4
Séminaire obligatoire	<i>Droit bancaire et financier (séminaire)</i>	12		2	2
<b>UE 2 :</b>				5	8
Cours obligatoire	Restructuration des entreprises en difficulté (cours)	15		3	4
	<b>1 conférence à choisir</b>				
Cours optionnel	<i>Propriétés intellectuelles</i>	15		2	4
Cours optionnel	<i>Droit fiscal-international et européen</i>	20		2	4
Cours optionnel	<i>Opérations transfrontalières des entreprises</i>	15		2	4
Cours optionnel	<i>Responsabilité sociétale des entreprises</i>	15		2	4
<b>Total</b>		<b>176</b>	<b>0</b>		<b>30</b>
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>126</b>	<b>0</b>		
<b>Semestre 4</b>					
<b>UE 1 :</b>				18	18
Cours obligatoire	<i>Droit des pratiques restrictives de concurrence (cours)</i>	15		3	3
Cours obligatoire	<i>Droit des groupements (cours)</i>	15		3	3
Séminaire obligatoire	<i>Droit des groupements (séminaire)</i>	12		2	2
Cours obligatoire	<i>Droit civil des affaires (cours)</i>	15		3	3
Séminaire obligatoire	<i>Droit civil des affaires (séminaire)</i>	12		2	2
Cours obligatoire	<i>Droit bancaire et financier (cours)</i>	15		3	3
Séminaire obligatoire	<i>Droit bancaire et financier (séminaire)</i>	12		2	2
<b>UE 2 :</b>				8	12
Cours obligatoire	Restructuration des entreprises en difficulté	15		3	3
	<b>1 conférence à choisir</b>				
Cours optionnel	<i>Droit pénal des affaires et des sociétés</i>	15		2	2
Cours optionnel	<i>Droit européen et international de l'insolvabilité</i>	15		2	2
Cours optionnel	<i>Fiscalité du patrimoine</i>	15		2	2
Cours obligatoire	<i>Stage obligatoire 2 mois minimum à partir du 1er avril ou mémoire de recherche</i>			3	3
<b>Total</b>		<b>156</b>			<b>30</b>
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>126</b>	<b>0</b>		
<b>Total annuel</b>		<b>332</b>	<b>0</b>		<b>60</b>
<b>Volume horaire annuel étudiant</b>		<b>252</b>	<b>0</b>		